ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE TAZA
CAIDAT M'SILA
COMMUNE M'SILA

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° .64.../2026

Le président de la Commune **MSILA**, Province Taza , procède à l'achat sur Bon de Commande des prestations Objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la Prestation : Travaux d'aménagement pour renforcement du dallage existant et réalisation de dallettes en béton armé pour couverture du caniveau existant au Centre de la Commune de Msila. .

Consistancesde la Prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et Spécifications	Unités de mesure	Quantité	Garanties exigées
01	**Renforcement du dallage existant en béton par une couche de béton B25 de 10 cm d'épaisseur**	• Piquage du béton existant dégradé, enlèvement des parties non adhérentes, nettoyage et préparation du support, conservation du ferraillage existant, mise en œuvre d'une couche de béton B25 de renforcement de 10 cm d'épaisseur, vibration, réglage, finition et cure du béton, conformément aux prescriptions techniques. • - Rehaussement et mise à niveau d'un regard de visite existant en métal avec son couvercle, ainsi que d'une grille existante en métal avec son couvercle, au niveau du nouveau dallage, y compris l'adaptation des niveaux, la reprise des scellements et toutes sujétions de mise en œuvre, avec conservation et réutilisation des cadres et couvercles existants.	M2	500	- Le titulaire du bon de commande est tenu, avant le commencement des travaux, de présenter une convention avec un laboratoire agréé ou spécialisé, destinée au suivi et au contrôle de la qualité des travaux, ainsi qu'à la réalisation des essais et contrôles techniques nécessaires, notamment la formulation du béton par le laboratoire.. **- Voir NB Ci – dessous..**

Scanné avec CamScanner

2	**Réalisation de dallettes en béton armé pour couverture du caniveau existant.**	Épaisseur : 10 cm Béton : dosage 350 kg de ciment/m³ Ferraillage : HA Ø10 mm, espacement 15 cm Joints entre dallettes : 1 à 2 cm Pose, réglage et calage compris.	M2	180	- Le titulaire du bon de commande est tenu, avant le commencement des travaux, de présenter une convention avec un laboratoire agréé ou spécialisé, destinée au suivi et au contrôle de la qualité des travaux, ainsi qu'à la réalisation des essais et contrôles techniques nécessaires, notamment la formulation du béton par le laboratoire.. - Voir NB Ci – dessous.

-Lieu d'exécution : Centre Commune MSILA.

-Délai d'exécution ou Date de la livraison de la prestation : 30 JOURS.

-Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 19-11-2026-

-NB : Le prestataire doit obligatoirement présenter au bureau du MO dans un délai ne dépassant pas 48 heures après la confirmation de l'offre par le concurrent et avant l'attribution du BC par le MO une caution bancaire ou du Trésor valant : cinq mille dirhams 5000,00 DHS au nom de la commune de MSILA, la libération de la caution au titulaire aura après la réception des prestations objet du présent BC.

Les concurrents qui ne répondent pas à ces dispositions seront écartés.

Les Plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

MSILA LE 16/11/2026

Le Président de la Commune.

Signé :

Signé : SAOULAT Abdellatif

Scanné avec CamScanner